

SÉANCE SPÉCIALE DU 11 MARS 2019, 18 H.

Lundi, le 11 mars 2019, se tient au lieu habituel et à 18 h, la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de Mme le maire Catherine Morissette.

Sont présents:	M. le conseiller	Paul Pineault
	Mme la conseillère	Sylvie Larouche
	M. le conseiller	Germain Grenon
	M. le conseiller	André Dufour
	M. le conseiller	Philippe Dufour
	M. le conseiller	Richard Sirois

M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général, assiste également à la séance.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été dûment signifié à tous les membres du conseil.

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Mme le maire Catherine Morissette, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, lundi, le 11^e jour de mars 2019, 18 h. et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

- 1.0** Pensée.
- 2.0** Construction Unibec – Poursuite – Mandat.
- 3.0** Projets porteurs d'emplois.
- 4.0** Vente d'un terrain – Partie du lot 16, Canton de Gagné – Autorisation de signatures.
- 5.0** Période de questions.
Levée de l'assemblée.

DONNÉ ce 8^e jour du mois de mars 2019.

Daniel Hudon
Secrétaire-trésorier et directeur général

104-2019

Acceptation de l'ordre du jour de la séance spéciale du 11 mars 2019, 18 h.

ORDRE DU JOUR :

- 1.0** Pensée.
- 2.0** Construction Unibec – Poursuite – Mandat.
- 3.0** Projets porteurs d'emplois.
- 4.0** Vente d'un terrain – Partie du lot 16, Canton de Gagné – Autorisation de signatures.
- 5.0** Période de questions.
Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que l'ordre du jour de la séance spéciale du 11 mars 2019, 18 h, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

105-2019

Construction Unibec – Poursuite – Mandat.

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau mandate Me Gaston Saucier pour la représenter concernant les recours entrepris contre elle par Construction Unibec. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

106-2019

Projets porteurs d'emplois.

CONSIDÉRANT que les projets porteurs d'emplois tels qu'Énergie Saguenay, Ariane Phosphate et Métaux Black Rock vont permettre de diversifier l'économie régionale et rendre la région moins vulnérable aux récessions;

CONSIDÉRANT que ces emplois de qualité vont permettre aux jeunes de demeurer dans la région et y fonder leur famille;

CONSIDÉRANT que les investissements prévus par l'ensemble de ces projets totalisent plus de 16 milliards de dollars;

CONSIDÉRANT que la réalisation de ces projets est bénéfique pour toutes les sphères de notre économie régionale;

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau appuie les projets porteurs d'emplois Énergie Saguenay, Ariane Phosphate et Métaux Black Rock qui permettront la diversification de l'économie régionale et la création d'emplois de qualité dans le respect de l'environnement; et que soit transmise la présente résolution à la MRC du Fjord-du-Saguenay et aux municipalités qui la composent. Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

107-2019

**Vente d'un terrain – Partie du lot 16, Canton de Gagné –
Autorisation de signatures.**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu :

- que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise la vente d'un terrain (partie du lot 16, Canton de Gagné, à l'est des étangs aérés et au sud de celui vendu par la résolution 256-2018) à Valineige (ou représentant) d'environ 3 600 m² au prix de 15 000 \$;
- qu'une obligation de construction du garage convenu avant 12 mois soit incluse au contrat du terrain acheté;
- et que Mme le maire Catherine Morissette et M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document nécessaire à donner plein effet à la présente.

Le vote est demandé sur cette proposition:

POUR: M. le conseiller Germain Grenon
M. le conseiller Philippe Dufour
M. le conseiller Richard Sirois

CONTRE: M. le conseiller Paul Pineault
Mme la conseillère Sylvie Larouche
M. le conseiller André Dufour
Mme le maire Catherine Morissette

Rejetée à la majorité.

108-2019

**Vente d'un terrain – Partie du lot 16, Canton de Gagné –
Autorisation de signatures.**

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu:

- que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise la vente d'un terrain (partie du lot 16, Canton de Gagné, à l'est des étangs aérés et au sud de celui vendu par la résolution 256-2018) à Styve Larouche (ou représentant) d'environ 3 600 m² au prix de 15 000 \$;
- qu'une obligation de construction du garage convenu avant 18 mois soit incluse au contrat du terrain acheté;
- et que Mme le maire Catherine Morissette et M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document nécessaire à donner plein effet à la présente.

Le vote est demandé sur cette proposition:

POUR: M. le conseiller Paul Pineault
Mme la conseillère Sylvie Larouche
M. le conseiller André Dufour
Mme le maire Catherine Morissette

CONTRE: M. le conseiller Germain Grenon
Mme la conseillère Philippe Dufour
M. le conseiller Richard Sirois

Adoptée à la majorité.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (18 h 08).

Je, Catherine Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**MME CATHERINE MORISSETTE
MAIRE**

**M. DANIEL HUDON
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**